

MÉDIATHÈQUE

La Méridienne

800, avenue de l'Europe

le Mas

mediatheque.lemeesurseine.fr

ESPACE JEUNESSE

Mardi : 16h30 -19h00*

Mercredi : 9h00-12h00
et 14h00 -18h00

Vendredi : 16h30 -19h00*

Samedi : 9h00-12h00
et 14h00-18h00

*14h00-19h00 pendant
les vacances scolaires

ESPACES ADULTES MULTIMÉDIA / ARTS

Mardi : 14h00-19h30

Mercredi : 9h00-12h00
et 14h00-18h00

Vendredi : 14h00-19h30

Samedi : 9h00-12h00
et 14h00-18h00

L'heure du conte

Tous les mercredis

í 16h00 pour les plus de 6 ans

í 16h30 pour les moins de 6 ans



RÈGLEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE LA MÉRIDIENNE

INSCRIPTION

Il est demandé :

Un justificatif de domicile.

Une autorisation des parents pour les moins de 16 ans (*formulaire au bureau de prêt*).

L'inscription est gratuite pour :

Les Méens, les habitants de l'agglomération Melun Val de Seine ainsi que pour toute personne payant un impôt au Mée-sur-Seine.

Les enfants et étudiants jusqu'à 25 ans.

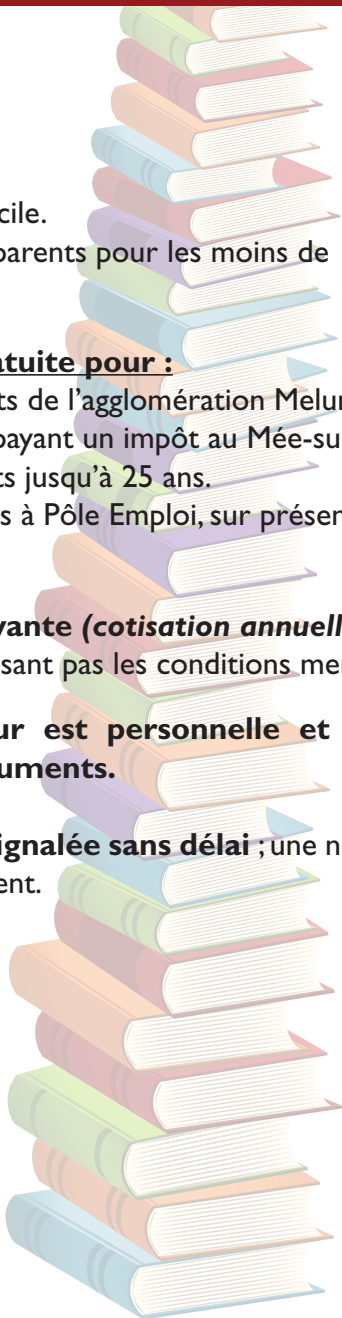
Les personnes inscrites à Pôle Emploi, sur présentation du justificatif correspondant.

L'inscription est payante (cotisation annuelle) pour :

les lecteurs ne remplissant pas les conditions mentionnées ci-dessus.

La carte de lecteur est personnelle et indispensable pour emprunter des documents.

Sa perte doit être signalée sans délai ; une nouvelle carte vous sera délivrée contre paiement.



RÈGLES DE COMPORTEMENT DANS LES LOCAUX

Les boissons, la nourriture et les animaux sont interdits.

Il est strictement interdit de fumer, de vapoter et d'utiliser un téléphone portable,

Il est exigé des lecteurs un comportement correct ainsi que le respect des autres usagers.

Le non respect des règles de comportement ou de tentative de vol d'ouvrage sera sanctionné par une exclusion temporaire. La récidive pourra entraîner l'exclusion définitive.

CONDITIONS DU PRÊT

Vous pouvez emprunter 12 documents (*livres, livres audio, revues, bandes dessinées*) et 2 DVD pour une durée de quatre semaines.

Vous pouvez renouveler une fois le prêt d'un ouvrage non réservé par un autre lecteur, en le présentant à nouveau au bureau de prêt, ou à partir du compte lecteur sur le site de la médiathèque (<http://mediatheque.lameesurseine.fr>).

Vous pouvez réserver deux documents par carte. Vous serez informé de leur disponibilité par courrier postal ou électronique.

Sont exclus du prêt : les dictionnaires, encyclopédies, certains ouvrages de référence, les quotidiens et le dernier numéro de chaque revue.

N'oubliez pas de rapporter les ouvrages empruntés à la bibliothèque dans les délais ; d'autres lecteurs peuvent les attendre.

Il est interdit de prêter les ouvrages que vous avez empruntés.

Attention ! La perte ou la détérioration d'un ouvrage entraîne son remplacement pas vos soins (*exemplaire neuf et de même qualité*).



RÈGLEMENT DE L'ESPACE MULTIMÉDIA / ARTS

SERVICES PROPOSÉS

- La consultation d'Internet (*avoir plus de 13 ans ou être accompagné d'un adulte*).
- L'initiation à Internet et au traitement de texte.
- La consultation et le prêt de revues spécialisées, ainsi que les livres d'art.
- La possibilité d'imprimer contre paiement, à l'unité ou par carte de 20 impressions.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être inscrit à la Médiathèque La Méridienne.
- Être inscrit à l'Espace Multimédia.
- Remplir la charte des utilisateurs de l'Espace Multimédia.
- Accès Internet : autorisation parentale obligatoire pour les moins de 16 ans.

CONDITIONS DE CONSULTATION

Le matériel informatique doit être utilisé avec précaution ; sa détérioration engage votre responsabilité.

L'utilisation d'Internet par les mineurs est soumise à une autorisation parentale et engage la responsabilité des parents.

En cas d'affluence, la Médiathèque se réserve le droit de limiter le temps de consultation.

Comme dans tous les autres espaces de la Médiathèque, il est interdit de boire, de manger, de fumer et de vapoter dans l'espace Multimédia / Arts.